

tez !) J'honore donc les partisans comme les adversaires de cette mesure, car tous ont agi honorablement. (Ecoutez !) Quant à nous, notre plus vif désir est que la chambre ne soit préoccupée que d'une pensée unique, l'importance d'une mesure dont les conséquences sont autrement graves que des intérêts d'homme ou de parti. (Ecoutez !) Les avertissements ne m'ont pas été épargnés ; on m'a dit que je m'exposais à perdre ma position si je voulais ne compter que sur l'appui de mes amis politiques. En admettant cette hypothèse, pensez-vous qu'un autre sentiment que celui d'un devoir impérieux ait pu nous engager à nous mettre de gaité de cœur dans une position compromettante pour notre situation officielle, comme ministre de la couronne, et pour nos sièges au parlement ? Ayant eu constamment l'œil sur la marche des événements en Irlande, et ayant passé par toutes les anxiétés attachées à l'administration des affaires dans ce pays, je dois à la chambre et au pays l'exposé des motifs qui m'ont déterminé à présenter cette mesure importante. En 1843, il y avait une effervescence formidable en Irlande ; des meetings immenses menaçaient la tranquillité publique. Nous avons voulu agir légalement pour réprimer ces tendances, et nous avons fait condamner par l'autorité judiciaire compétente ceux qui s'étaient mêlés à des mouvements populaires dangereux.

« Notre attention avait été appelée d'une manière toute spéciale sur l'état de la société en Irlande ; nous crûmes devoir surtout aviser à rendre les relations du fermier avec le propriétaire plus sûres et plus stables, et une commission d'enquête fut désignée pour cela. Nous résolûmes aussi d'enlever à l'administration des legs de la charité en Irlande le caractère qui déplaisait aux catholiques romains. Nous désignâmes cinq commissaires catholiques romains chargés de la surintendance des legs de charité ; surintendance qui jusque-là avait été exclusivement protestante. Trois prélats de l'Eglise catholique romaine, mus par des sentiments de désintéressement, acceptèrent ces fonctions. (On applaudit.) Quelle fut la conséquence de leur acceptation ? La suppression partielle, au moins, de la ligue formidable des laïques, du clergé et de la force physique précédemment si menaçante ! Nous eûmes bientôt la satisfaction de voir des prélats de l'Eglise anglicane et des prélats de l'Eglise catholique romaine s'entendre et se concerter dans l'intérêt d'un objet commun. (On applaudit.)

« Dans tout ceci, aucun principe public n'était violé ; les intérêts de la religion protestante n'étaient pas sacrifiés ; cette religion, à laquelle j'adhère aussi fermement, et dont je vénère les doctrines autant que qui que ce soit des honorables amis dont je suis entouré, et avec lesquels je regrette d'être en désaccord d'opinion aujourd'hui. (On applaudit.) A coup sûr, cette mesure de justice était un encouragement pour persévérer dans la même voie. Le principe de la conciliation commençait à porter ses fruits, il fallait continuer de le cultiver. (On applaudit.) La question de Maynooth se présentait alors naturellement. Que faire à l'égard de Maynooth ? On a dit : Il fallait mettre de côté l'allocation !

« Tel n'est pas mon avis. (On applaudit.) Il me semble qu'après avoir obtenu des prélats catholiques romains une coopération aussi cordiale que sincère, il n'était pas possible de leur dire que des scrupules de conscience nous engageaient à repousser l'allocation de Maynooth. (On applaudit.) D'ailleurs, depuis cinquante ans, par des actes successifs, le parlement s'est lié vis-à-vis du collège Maynooth. On a cherché à combattre ce que j'avais dit du triste état du délabrement de ce collège, mais tous ceux qui le connaissent confirmeront mes renseignements, puisés, je puis le dire, à des sources officielles ; et je répète qu'un établissement soutenu par le gouvernement et le parlement se trouve dans une condition entièrement indigne de l'un et de l'autre. (On applaudit.) Ce que nous proposons aujourd'hui c'est de restaurer un établissement qui tombe en ruines, c'est de relever la condition des professeurs et de les mettre à même d'y rester plus longtemps. Il y a là des hommes de talent qui, par dévouement, ont consenti pendant des années entières à professer pour 80 liv. sterl. par an dans des édifices misérables et sombres ! En quoi faisons-nous du tort à la foi protestante en améliorant la condition d'hommes aussi distingués par leurs lumières que par leur dévouement ? (Ecoutez !)

« Sur dix-sept professeurs au collège de Maynooth, seize m'ont écrit ; ils me manifestent leur profonde reconnaissance pour l'allocation très-libérale qu'en ma qualité de premier ministre j'ai proposée pour l'éducation du clergé catholique romain. Il me semble qu'il vaut mieux que l'enseignement soit aux mains d'hommes pénétrés de reconnaissance pour la libéralité du parlement, que de les voir aux mains d'hommes mécontents d'une mesquine et insuffisante allocation, surtout si vous considérez que les professeurs sont chargés de former la jeunesse qui doit être plus tard appelée à servir de guide de spirituel à la grande masse de la population ; pour moi, je vous déclare que je les préfère contents. (On applaudit.) Sir Robert Inglis m'a demandé si ce n'était pas là le début d'un système concerté pour arriver à la dotation de l'Eglise catholique romaine. Je n'hésite pas à répondre franchement que notre mesure n'a trait à autre chose qu'au collège de Maynooth. Nous n'avons eu à cet égard aucune communication soit en Irlande, soit ailleurs, avec des autorités étrangères. (Ecoutez !)

« Mais, dit-on, vous avez eu des communications mystérieuses avec les hauts pouvoirs de Rome. Je déclare que ces assertions sont entièrement dénuées de fondement. J'ai la plus intime conviction que nous ne pourrions faire aucun bien en Irlande par une négociation secrète et non avouée avec Rome à laquelle l'Eglise catholique romaine d'Irlande ne serait pas associée. (Ecoutez.) Je ne crois pas que nous serions utiles à l'Irlande par une telle

inégociation, en entravant l'indépendance de l'Eglise catholique romaine, ou en établissant une convention entre l'Etat et l'Eglise de Rome qui serait ignorée des membres de l'Eglise d'Irlande, à laquelle ceux-ci n'auraient pas pris part. (Ecoutez !) Sir Robert Inglis voudrait que j'allasse plus loin, et que je déclarasse qu'à aucune époque il ne saurait y avoir une dotation des prélats catholiques romains. Je réponds que Sir Robert Inglis n'a pas le droit d'exiger de moi une semblable déclaration. (Ecoutez !) Je ne voudrais pas embarrasser un gouvernement à venir, en déclarant que les difficultés qui s'opposaient à cette dotation sont tout-à-fait insurmontables. (Ecoutez !) Des difficultés, il y en a sans doute, mais il ne m'appartient pas de dire que l'on ne pourra jamais en triompher. (Applaudissemens.) Je ne ferai pas la déclaration que l'on me demande, dans l'espoir d'amoinrir les chances d'opposition à la mesure que je présente, parce que je ne prétends pas lier le mains de mes successeurs politiques. (Applaudissemens.)

« J'ajoute que, malgré toute l'estime que je porte à mon honorable ami, je ne puis dire avec lui que c'est une offense aux yeux de la divinité de contribuer en aucun cas au soutien des opinions religieuses de Rome. (Applaudissemens sur les bancs de l'opposition.) L'effet de notre mesure sera salutaire à l'Irlande ; déjà son heureuse influence s'y est fait sentir. Une politique bienveillante et généreuse produit parmi le peuple le sentiment de la reconnaissance. Aussi ne puis-je que répéter ces mots : Punissez-vous, condamnez-vous, si vous voulez, adoptez le parti que vous voudrez ; mais que votre indignation ne tombe pas sur la mesure ; qu'elle frappe plutôt les hommes qui l'ont proposée. (Applaudissemens.)

« Je crois que vous ne pourriez pas la rejeter sans blesser du même coup les sentimens de toute la population catholique romaine : il faut que, de manière ou d'autre, vous brisiez cette formidable ligue qui existe contre le gouvernement anglais et l'Union anglaise. (Ecoutez !) Je ne crois pas que vous pussiez la briser par la force (on applaudit) ; mais avec la bienveillance, la douceur et la générosité, vous serez beaucoup. (Applaudissemens.) Il importe que vous en finissiez avec cette ligue, si vous voulez établir un bon gouvernement en Irlande et corroborer l'union entre l'Angleterre et l'Irlande, en augmentant la puissance et l'énergie de ce royaume-uni. (Bruyans applaudissemens.) Lorsque je proposai cette mesure, c'était, je crois, le 3 avril, je la proposai sans la moindre préoccupation d'événemens arrivés depuis. Le lendemain du jour où j'avais présenté la mesure, lord J. Russell crut devoir lever le voile étendu sur l'avenir.

« Il s'élève en ce moment à l'Ouest un nuage léger au premier aspect, mais gros de tempêtes à venir (les Etats-Unis). J'ai cru devoir au nom du gouvernement, ce jour-là même, avec un langage mesuré, mais significatif, m'écartier assez de la réserve prescrite aux ministres pour déclarer publiquement que, tout en étant jaloux d'arriver à l'arrangement à l'amiable des différends, tout en ne négligeant rien pour y arriver, cependant si nos droits étaient attaqués, nous étions prêts et décidés à les maintenir. (Bruit. applaudissemens.) Je dois vous l'avouer, lorsqu'il me fallut faire cette déclaration, je pensais avec satisfaction et me souvenais avec consolation que la veille même j'avais envoyé un message de paix en Irlande. (Bruyans applaudissemens.) L'honorable représentant de Cantobéry, M. Smythe, a dit qu'il était probable que le jour pourrait arriver où le pays serait contraint de réunir toutes ses forces pour sa défense.

« Si cette calamité devait fondre sur nous, j'espère qu'elle trouvera le peuple anglais uni dans son dévouement au trône et bien déterminé à défendre les intérêts communs. (On applaudit.) Dieu veuille (c'est mon vœu le plus ardent) que chaque pouls de ce grand et puissant peuple battu de concert, que l'Irlande se tienne en ligue auprès de nous, et alors, plein de confiance dans une bonne cause, dans la valeur, la persévérance et le courage de toutes les parties de ce grand royaume j'attendrai, paisiblement calme, l'issue de la lutte, assuré que les forces d'un peuple uni feront triompher la juste cause. (Bruyans applaudissemens.)

Après cette loyale et si éloquente réplique, qui rappelle les plus beaux momens de la carrière parlementaire de Pitt et de lord Chatam, sir Robert Peel a obtenu un véritable triomphe qui est d'un heureux augure pour les autres efforts que tentera certainement sa haute politique en faveur de l'Irlande. Une majorité de 323 voix contre 176, a pour ainsi dire inauguré la pacification de la patrie d'O'Connell. Puissent nos législateurs dans la discussion que les partis parti-religieux préparent chez nous, conserver au moins en faveur de la religion catholique et de ses institutions précieuses la même justice, les mêmes égards, le même respect que les anglicans ont montré pour les évêques et le clergé irlandais. La *Revue de Paris* alors pourra plus justement peut être conclure de cette discussion au parlement anglais comme elle le faisait hier par ces paroles étranges à cette heure :

« Combien nos mœurs et nos idées sont plus libérales et plus tolérantes, nos instincts religieux plus intelligens, plus libres de préjugés fanatiques ! Chaque fois que la vue pénètre jusqu'aux racines de la sociabilité anglaise et les met en contraste avec ceux de notre propre sociabilité nous nous sentons plus fiers de la glorieuse civilisation qui est sortie du XVIIe siècle et de la révolution française. »

*Ami de la Religion.*

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant tiré du *Pilot* de cette ville et dont voici la traduction :

Nous lisons, dans le dernier *Baptiste Register*, le discours que prononça à New-York, à l'anniversaire de la société saine-évangélique, le révé. Henry